



# La Côte-Nord

*saine et sauve*

## *Cahier spécial* *Les 20 ans du CRECN*

Pour célébrer notre vingtième année d'existence, nous avons fait appel aux acteurs et aux partenaires du milieu que nous côtoyons depuis, pour certains, les tous débuts. Ils ont pris le temps d'écrire quelques mots que nous partageons avec vous.

Sans ces importants acteurs et partenaires, les campagnes et actions du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord n'aurait pas connu le même succès et le CRECN n'aurait certainement pas contribué aussi efficacement à porter la cause environnementale où elle se trouve maintenant, au centre des débats nord-côtiers. Nous leur devons beaucoup, à eux, aux employés, administrateurs et membres du CRECN, qui ont donné temps et énergie pour faire vivre l'espoir qui nous habite encore aujourd'hui : vivre un développement durable et respectueux de l'environnement sur la Côte-Nord.

Bonne lecture!

L'équipe du CRECN





## Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

Au nom de tous les conseils régionaux de l'environnement (CRE), il me fait plaisir de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du CRE Côte-Nord. C'est toujours une occasion privilégiée de mettre en lumière l'extraordinaire engagement de ces hommes et de ces femmes qui ont permis à ces petites organisations de traverser le temps et les épreuves. Surtout, cela nous donne l'occasion de nous arrêter pour constater la somme de travail qui a été réalisées pour l'avancement de leur région et du Québec entier, malgré des ressources nettement insuffisantes par rapport aux besoins et aux objectifs poursuivis.

Par ailleurs, il est utile de souligner que la création du CRE Côte-Nord est indissociable de celle du RNCREQ. Le RNCREQ a été mis sur pied en 1991, sous l'influence et l'implication importante de Claudette Villeneuve, pionnière de la protection de l'environnement au Québec et fondatrice du CRE Côte-Nord. Le CRECN n'avait pas encore d'existence légale que déjà ses artisans contribuaient à la mise en réseau des CRE, laquelle conduira quelques années plus tard, en 1995, à la reconnaissance et au financement des CRE par le gouvernement du Québec. C'est ça un réseau. Chacun des maillons, par son implication dans le milieu et sur la scène nationale, apporte une contribution qui profite à l'ensemble des membres.

En tant que présidente du CRE Saguenay Lac St-Jean, c'est aussi une occasion de souligner les nombreux liens de collaboration qui se sont tissés au fil du temps entre nos organisations. Voisin de territoire, les CRE Côte-Nord et Saguenay / Lac St-Jean ont régulièrement l'occasion de se concerter sur des enjeux communs (forêt, biodiversité, protection de l'estuaire, etc.). Malgré les défis supplémentaires que cela occasionne parfois, c'est toujours un plaisir de collaborer ainsi.

Félicitations au CRE Côte-Nord pour ses vingt ans et longue vie.

**Monique Laberge**, présidente

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec





## Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

Arrivé au RNCREQ en 1996, j'ai eu le privilège de voir grandir le CRE Côte-Nord pour plus du ¼ de son existence. Bien sûr, j'ai regardé de loin, distance oblige. Mais les circonstances ont toujours uni le RNCREQ et le CRE Côte-Nord de manière particulière. Voyez par vous-même.

Au moment même où je deviens le tout premier directeur du RNCREQ, Claudette Villeneuve, alors présidente du CRE Côte-Nord, devient aussi présidente du regroupement. Pendant mes 3 premières années, donc, ma « boss » est à Sept-Îles et doit partager son temps et ses responsabilités avec une organisation de plus. C'est avec ses précieux conseils, son influence, pour ne pas dire son autorité, que je fais mes premières armes dans le mouvement. Blague à part, j'estime que c'est une grande chance que j'ai eu de pouvoir compter sur son encadrement au début de ma carrière.

La dette du RNCREQ envers le CRE Côte-Nord ne s'arrête pas là. Au fil du temps, j'ai tissé une relation particulière avec la directrice du CRE de l'époque, Mariette Mercier. Son expérience terrain et sa connaissance des régions ont grandement contribué à m'éclairer sur la réalité quotidienne des CRE ; un atout incontournable pour que je puisse les représenter efficacement. Mariette fera ensuite le grand saut jusqu'à Montréal au début des années 2000 pour se joindre au RNCREQ et ainsi accompagner l'ensemble des CRE dans leur développement.

Le plus récent chapitre de ce partenariat étroit entre le CRE Côte-Nord et le RNCREQ sera écrit par l'actuel directeur, Sébastien Caron. En raison de son implication exceptionnelle dans les instances du regroupement (membre du comité exécutif, responsable du comité forêt, membre du comité énergie, membre du comité de pilotage de la démarche sur la réduction de la dépendance au pétrole, etc.), le CRE Côte-Nord aura contribué d'une manière toute particulière au récent succès des CRE et du RNCREQ, et aux rôles grandissant qu'ils jouent aujourd'hui pour l'avancement de la société québécoise.

Merci au CRE Côte-Nord et bravo à tout ses bâtisseurs pour ces 20 ans !

**Philippe Bourke**, directeur général

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec





700, boul. Laure, bur. 227  
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1  
Tél : 418-968-5044  
Télé : 1-800-463-1644

Bonjour,

Je transmets mes sincères félicitations à l'équipe et tous ceux et celles qui ont œuvré au Conseil régional de l'environnement, pour tout le travail accompli au cours de ces vingt dernières années. La protection de l'environnement est nul doute un des plus grands enjeux de notre époque et les organismes comme le vôtre sont essentiels afin d'assurer à tous un avenir meilleur.

Que ce soit par les formations offertes, par le soutien aux organismes de la région ou les campagnes d'information et de sensibilisation, le CRECN a toujours agi comme leader en matière environnementale et pour ça, je lui lève mon chapeau. Grâce à vous, notre société se porte mieux.

Continuez votre bon travail! J'espère vous voir à l'œuvre pendant un autre 20 ans.

**Lorraine Richard**  
Députée de Duplessis





Tout comme les 15 autres conseil régionaux en environnement, le CRECN joue un rôle prédominant en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Depuis maintenant 20 ans, le CRECN a réalisé de nombreux projets touchant différents aspects de notre milieu de vie. Ces projets ont non seulement permis l'atteinte d'objectifs précis, mais également la création d'une solide réputation en matière environnementale auprès de ses partenaires et clients régionaux.



Vos réalisations, et celles d'autres organisations en matière environnementale, telle la Réserve Mondiale de la Biosphère Manicouagan-Uapishka, auront permis à la Côte-Nord de s'établir une solide réputation quant au développement durable. Alors que notre développement économique repose en majeure partie sur l'exploitation de nos ressources naturelles, il en va de pair que votre rôle dans la promotion d'une gestion durable des ressources est indispensable. Il vous a également permis de développer des partenariats stratégiques et de développer une expertise reconnue à l'échelle régionale et nationale.

Toutefois, ces accomplissements auraient été impossibles sans la contribution exceptionnelle des personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans votre organisation. Le mérite vous revient entièrement. C'est en ce sens que je vous remercie de votre engagement envers le bien-être de notre région et vous souhaite une belle continuité pour les années à venir.

Bon 20<sup>e</sup> anniversaire!

**Marjolain Dufour**

Député de René-Lévesque



## 20 ans déjà!

20 ans d'excellence, 20 ans d'un travail acharné, d'opiniâtreté et de vigilance que l'on sait être le lot du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord.

Depuis le tout début cet organisme a obtenu ses lettres de noblesse et a su par ses actions et ses prises de position assurer un équilibre en terme de développement économique en considérant et en conciliant développement durable et protection de l'environnement dans le respect des réalités et des exigences des différents intervenants.

Je salue le travail effectué par le CRECN dans la région de la Côte-Nord et je félicite tous ceux et celles qui ont participé jusqu'à ce jour à faire de cet OSBL indépendant ce qu'il est aujourd'hui, un fleuron de la promotion du développement durable et de la protection de l'environnement; enjeux chers, comme vous le savez, au Nouveau Parti Démocratique.

**Jonathan Tremblay**, député

Montmorency – Charlevoix – Haute-Côte-Nord

### Charlevoix

79, rue Saint-Jean-Baptiste  
Baie-Saint-Paul  
(Québec) G3Z 2M5  
Tél. : 418-435-2350

### Québec

4611, boul. Sainte-Anne  
Québec G1C 2J3  
(Québec) G1C 2J3  
Tél. : 418-660-6776

Sans frais : 1-866-660-6776  
[jonathan.tremblay@parl.gc.ca](mailto:jonathan.tremblay@parl.gc.ca)





## **Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord : 20 ans déjà!**

Coup de chapeau à celles et ceux qui, depuis 20 ans, ont fait en sorte que l'environnement et l'intérêt collectif demeurent indociles aux pressions exercées sur notre territoire et éviter que ce dernier ne soit donné en pâture.

Si le CRECN a réussi à s'imposer comme acteur régional incontournable depuis 20 ans, sa contribution sera encore plus essentielle afin de faire face aux défis futurs, notamment à ce qui a trait aux impacts régionaux du désengagement du gouvernement fédéral de son devoir et ses obligations en matières de protection environnementale.

En ce sens, je tiens à souhaiter bonne continuité au Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord et que l'avenir lui soit garante de la liberté et l'indépendance nécessaire à la réalisation de sa mission.

Sincèrement,

**Jonathan Genest-Jourdain**  
Député de Manicouagan





# L'ENVIRONNEMENT EST EN CHACUN DE NOUS. Ensemble, nous contribuons à l'excellence environnementale.

Chez Cliffs, protéger l'environnement pour les générations futures est une valeur fondamentale. De par nos actions quotidiennes et nos engagements, nous contribuons à l'amélioration continue de nos pratiques de développement durable avec nos partenaires des communautés où sont présentes nos installations.



# CLIFFS

[cliffsnaturalresources.com](http://cliffsnaturalresources.com)

 VILLE DE  
**SEPT-ÎLES**

*F*ièrement  
verte!



Merci au Conseil régional de l'environnement  
de la Côte-Nord pour ces 20 années  
d'implication!

©R. Devost

Bon vingtième anniversaire à toute l'équipe du  
Conseil régional de l'environnement de la  
Côte-Nord!



[alouette.com](http://alouette.com)  
Sept-Îles - Québec - Canada



VILLE DE  
**SEPT-ÎLES**



C'est avec plaisir que grâce à ce cahier spécial, je désire souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire d'existence du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord et rendre hommage à tous les gens qui sont actifs au sein de cet organisme.

Vous vous dévouez à une noble tâche soit celle de protéger notre environnement, élément essentiel à notre qualité de vie. Grâce à votre présence sur le terrain, vous soulevez au sein de la population un éveil quant à l'importance de développer des bonnes habitudes et des comportements responsables vis-à-vis l'environnement.

Que ce 20<sup>e</sup> anniversaire soit l'occasion de souligner de façon particulière votre rôle au sein des communautés de la Côte-Nord et puisse cette occasion vous être le gage de la pérennité du CRECN au service des générations futures.

Bon anniversaire!

**Le Maire,**  
Serge Lévesque

*Fièremment,*  
**Sept-Îles!**





## 20 ans du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord

Mis sur pied il y a 20 ans, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN) a su prendre sa place dans notre milieu et s'armer de patience pour éduquer la population et les municipalités sur l'importance capitale de l'environnement et du développement durable dans l'évolution de nos communautés, à une époque où ces sujets étaient loin d'être aussi populaires et discutés qu'aujourd'hui.

Les efforts du CRECN ont porté fruit et Baie-Comeau n'y fait pas exception! En 2007, lorsque la Manicouagan s'est positionnée comme région modèle de développement durable en obtenant le statut international de Réserve mondiale de la biosphère, accordé par l'UNESCO, notre Municipalité s'est prise en main et a démarré une ambitieuse démarche pour se doter d'un plan de développement durable à l'échelle de la collectivité.

Pour réussir cette transformation dans la manière de percevoir notre développement et l'évolution de notre communauté à long terme, les citoyens devaient être au coeur de la démarche. Ainsi, par le biais de forums avec la population, d'un comité formé de gens locaux provenant de différentes sphères d'activité et d'un partenaire expert en la matière, la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka, nous avons réussi notre pari en déposant notre Politique de développement durable en 2011. Et pour la prochaine année, la priorité environnementale de notre plan d'action sera l'eau, autant sa qualité que son utilisation.

Dans notre cheminement des dernières années, la vision du CRECN a été inspirante et elle est maintenant omniprésente dans nos actions. Merci de nous partager votre savoir et vos connaissances et longue vie à votre organisme.

**Christine Brisson**

Mairesse de Baie-Comeau





La Ville de Port-Cartier tient à féliciter  
le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord  
pour leur 20<sup>e</sup> anniversaire d'existence.  
Considérant l'importance des ressources naturelles pour  
l'ensemble de notre région,  
nous désirons souligner leur implication et toute l'énergie  
investie par leur équipe  
dans le but de promouvoir le développement durable et la  
protection de l'environnement.

**Bon 20<sup>e</sup> anniversaire !**



**Laurence Méthot**, mairesse  
Pour le conseil municipal de Port-Cartier





**Côte-Nord**  
Conférence régionale  
des élus de la  
Côte-Nord

Fort de ses 20 ans d'implication au sein de la communauté nord-côtière, à promouvoir la protection de l'environnement et faire connaître, mais surtout démystifier, le développement durable et ses implications pour le présent ainsi que le futur, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord a su relever plusieurs défis au fil des ans.

Œuvrer à la compréhension et à la promotion de la protection de l'environnement dans une région qui doit allier d'un côté l'exploitation de ses ressources naturelles et de l'autre le respect de la biodiversité et la protection des milieux sensibles est un bon exemple de l'ampleur de tels défis. Le développement économique d'une région n'a de véritable sens que si des individus peuvent en profiter pleinement dans un environnement sain et de qualité s'inscrivant dans les principes de développement durable.

Chaque Nord-côtière et Nord-côtier qui compte parmi les membres, les collaborateurs, les employés ainsi que les administrateurs du CRECN ont permis de construire cette expertise régionale reconnue, que ça soit par l'entremise de ses nombreux projets ou encore par les divers travaux de concertation depuis sa création.

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord vous souhaite un bon 20<sup>e</sup> anniversaire en espérant que la présence du Conseil régional de l'environnement profite encore longtemps au développement et à l'essor de la Côte-Nord.

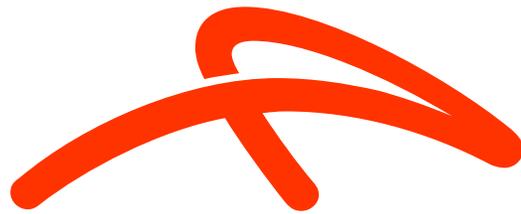
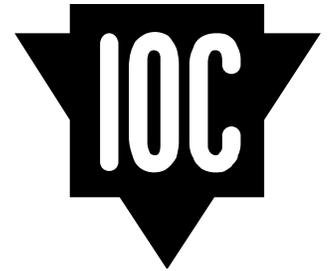
**Patrick Hamelin**

Directeur général

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord



# Rio Tinto



# ArcelorMittal



Organisme de  
**Bassins versants**  
Manicouagan





En mon nom personnel, celui de l'équipe et du Conseil d'administration de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles, il me fait plaisir de souligner le 20<sup>ième</sup> anniversaire du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord.

20 ans ont passé, mais la passion qui anime le personnel et les administrateurs du CRECN est toujours aussi présente. De par vos actions essentielles, le milieu régional intègre de mieux en mieux les préoccupations environnementales dans le développement de la Côte-Nord.

Continuez votre beau travail! Votre expertise est sans conteste un atout indispensable pour permettre d'atteindre un développement durable sur notre territoire.

Félicitations et joyeux anniversaire!

**Stéphanie Prévost**

Directrice générale

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles



Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire ne saurait laisser passer sous silence les 20 années d'activités du Conseil régional en environnement de la Côte-Nord au cours desquelles notre comité a pu bénéficier du soutien et du savoir-faire de cet organisme qui a su se tailler une solide réputation en tant que référence sur un grand nombre de dossiers environnementaux de la région.

Au fil des ans, le Comité ZIP aura reçu l'appui du CRECN à plusieurs reprises, notamment par le biais de leur implication dans le dossier du nettoyage des dépotoirs clandestins situés sur notre territoire d'action. Quant au *Bulletin sur l'environnement* du CRECN, il demeure une tribune indiscutable pour notre organisme en nous permettant d'y faire connaître nos différents projets ainsi que leur évolution.

À titre d'acteur environnemental dans la région, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire a vu un de ses administrateurs siéger sur le conseil d'administration du CRECN pendant plusieurs années. De plus, le comité ZIP aura eu l'occasion et l'opportunité, et ce à plusieurs reprises, de participer aux mêmes tables de concertation locales et régionales, permettant ainsi de partager et soutenir de concert nos visions et efforts face à la préservation du milieu naturel.

Félicitations au CRECN pour ses nombreuses réalisations depuis sa fondation! Au plaisir de collaborer sur de nouveaux projets au cours des prochaines années!

**L'Équipe du comité ZIP de la rive nord de l'estuaire.**



Le Comité de la Zone d'intervention prioritaire Côte-Nord du Golfe est heureux de s'associer à l'événement du vingtième anniversaire de la fondation du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord.

Il y a vingt ans, un des objectifs était de créer des liens entre les groupes environnementaux afin de partager les expériences et les connaissances.

Mais l'objectif principal était d'établir une concertation avec les divers intervenants autant au niveau économique, municipal que social pour un développement durable de la Côte-Nord. Les efforts en ce sens du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord ne se sont jamais démentis. Il est aujourd'hui un incontournable dans tous les enjeux régionaux.

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe souligne le soutien du CRECN aux organismes environnementaux et souhaite que l'esprit de collaboration établie se poursuive dans le cadre de leurs missions respectives.

**Claudette Villeneuve**, présidente  
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe



## Le CRECN, pionnier en environnement sur la Côte-Nord

Voilà bientôt 3 ans que l'Organisme de bassins versants (OBV) Duplessis s'est implanté dans la région, à Sept-Îles. Dès le début, des liens ont été créés avec le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN). En effet, le CRECN a

fait partie des acteurs clés réunis en 2009 par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pour participer au comité visant à incorporer et structurer l'OBV Duplessis avant qu'il ne devienne un organisme indépendant suite à son assemblée générale de fondation en février 2010.



Le très vaste territoire d'action auquel les deux organismes doivent faire face est un autre lien unissant nos organismes. Effectivement, le CRECN traite la région de la Côte-Nord dans son ensemble, soit plus de 235 000 km<sup>2</sup>, et l'OBV Duplessis possède un territoire de plus 160 00 km<sup>2</sup>. Ceci constitue tout un défi avec, notamment, des problématiques distinctes selon les portions du territoire et des zones non desservies par le réseau routier.

Depuis sa création, l'OBV Duplessis travaille à la mise en place et la promotion de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, sur un territoire de plus de 100 bassins versants se drainant directement dans le Saint-Laurent. Notre mandat est d'élaborer un plan directeur de l'eau et de mener à bien notre plan d'action par la concertation et la planification visant à la protection des ressources en eau. Nouvellement établi dans une région, il était important de pouvoir compter sur les structures déjà existantes pour nous permettre d'avoir une vision des enjeux environnementaux locaux. Par exemple, nous avons pu bénéficier des données du CRECN sur le sujet des dépotoirs clandestins. Aussi, nous travaillons de concert au sein de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) conduite par la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord.

Le CRECN fête cette année ses 20 ans. Cet organisme solidement implanté dans la région a tissé des liens avec de nombreux autres organismes communautaires et a grandement contribué au développement de la conscience environnementale des milieux industriel, corporatif et citoyen de la Côte-Nord. Les CRE sont des structures déterminantes, car travaillant dans les divers domaines de l'environnement à l'échelle de chaque région du Québec, associées au sein d'un regroupement permettant la mutualisation de leurs actions. Aussi, c'est avec plaisir que nous assistons aux 20 ans d'existence du Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord et que nous lui souhaitons une bonne poursuite de ses activités et des collaborations.

**OBV Duplessis**





Organisme de  
**Bassins versants**  
Manicouagan

*F*élicitations pour cette durabilité, vingt ans à sensibiliser, à former et à

promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement sur la Côte-Nord font de votre organisme des chefs de file en matière d'environnement.

Au fil des années, vous avez partagé votre expertise avec les autres organismes et vous avez été assidu aux différentes tables de concertation régionales.

Vous avez été partenaire avec notre organisme, le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais (CBRA) d'abord et par la suite avec l'Organisme de bassins versants Manicouagan (OBVM) dans différents projets, dont *le Guide des bonnes pratiques du villégiateur* qui est distribué chaque année aux villégiateurs de notre territoire.

Vos positions sur l'eau, les changements climatiques, la foresterie, et la biodiversité vont dans le même sens que nos orientations et nous sommes fières de vous avoir comme partenaire sur les différentes tribunes auxquelles nous participons.

Salutations sincères aux membres du conseil d'administration passés et présents ainsi qu'au personnel.

Longue vie au Conseil régional de l'environnement Côte-Nord.

**Du conseil d'administration et du personnel de l'organisme de bassins versants Manicouagan.**



## 20 ANS

Il est difficile de croire que cela fait 20 ans déjà depuis que la Côte-Nord prenait l'initiative de créer le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord alors que la question environnementale ne faisait pas partie du langage quotidien comme c'est le cas aujourd'hui. Il ne fait aucun doute que les instigateurs de cette belle initiative étaient très visionnaires. Votre implication et vos réalisations aux cours de ces années confirment d'ailleurs qu'il s'agissait effectivement d'une décision profitable pour l'ensemble de la région nord-côtière.

Le Consortium Innovation Technologique Énergie Côte-Nord (CITEC) vous souhaite encore une longue vie. C'est avec un immense plaisir que nous poursuivrons notre collaboration avec vous pour faire progresser l'utilisation des énergies renouvelables sur la Côte-Nord.

Félicitations à Sébastien et Gabrielle pour leur enthousiasme et leur dévouement ! Bonne continuité!

**Mireille Joncas**

Coordonnatrice générale

CITEC





## Le Conseil central Côte-Nord - CSN tient à souligner les 20 ans du CRE Côte-Nord

Voilà déjà 20 ans que votre organisme est à pied d'œuvre afin de s'assurer que les gens de notre région peuvent compter sur un partenaire fiable et indispensable qui veille à nos « intérêts » en matière d'environnement et de développement durable.

Depuis 1992, la protection de l'environnement, la sensibilisation des citoyens face à celle-ci, a beaucoup évolué et la population est de plus en plus conscientisée devant les défis auxquels nous sommes confrontés. Vous êtes, de par vos actions et vos gestes, grandement responsables de ces changements.

Votre organisation a toujours su mettre en place un climat favorable aux discussions, aux échanges et aux enjeux qui ont des impacts à chaque jour dans nos vies, mais aussi pour nos générations futures.

Notre région, reconnue par ses richesses naturelles diversifiées et en abondance, ainsi que la grandeur de son territoire représente un enjeu de taille pour votre organisation.

Donc, pour la Côte-Nord, votre expertise, vos valeurs et votre engagement envers la protection et la promotion de l'environnement font de votre équipe un allier naturel et une référence pour le Conseil central Côte-Nord - CSN.

Longue vie « durable » au CRE Côte-Nord – Bon 20<sup>e</sup> anniversaire.

**Guillaume Tremblay**, président  
Conseil central Côte-Nord - CSN

